

Document de réflexion sur les enjeux et les problèmes mis en lumière le 11 octobre dernier

Pierre Noreau
au nom du Comité d'orientation et de coordination

La conférence mi-parcours qui nous réunissait au mois d'octobre dernier a fait ressortir les défis que rencontre tout projet de recherche ambitieux. C'est notamment le cas du projet que nous portons, *Peuples autochtones et gouvernance*, fondé sur la collaboration et la délibération de chercheurs issus de cultures, de générations et de disciplines différentes. Notre équipe de recherche n'est évidemment pas la seule à connaître de telles difficultés. Il ne faut cependant pas nier la spécificité de notre projet et ses défis particuliers. De façon générale, il faut espérer que notre façon de contourner ces difficultés demeure exemplaire. J'entends par là qu'elle serve à illustrer les conditions d'un enrichissement mutuel et les avantages qui accompagnent la diversité des références. C'est dans cette perspective que le comité de coordination et de synthèse de PAG s'est penché, le 16 janvier dernier, sur les conditions de la collaboration scientifique au sein de notre équipe. Les principes et les orientations que nous proposons ici sont le fruit du travail du Comité, mais aussi celui de tous les membres de l'équipe qui nous ont éclairés de leurs suggestions et que je veux saluer et remercier ici.

Nature des défis rencontrés par notre équipe

Deux défis particuliers se dressent sur le chemin de la collaboration scientifique au sein de l'équipe : un défi d'ordre structurel, un autre d'ordre conjoncturel.

Le premier de ces défis est le plus important ne serait-ce que parce qu'il comporte plusieurs dimensions complémentaires. Il touche essentiellement la question des échanges entre les chercheurs, puis entre les chercheurs et les acteurs sociaux.

La première des dimensions en cause est celle du **dialogue**. En effet, même s'il s'agit du principal objectif du projet, il reste encore difficile d'établir un dialogue productif entre les multiples perspectives autochtones et non autochtones et entre les différentes perspectives disciplinaires tant au niveau conceptuel qu'au plan des échanges interpersonnels. Le dialogue proposé par le projet n'est évidemment pas une simple superposition de points de vue. Il suppose un véritable échange. Mais nous savons aussi, que ce que nous appelons « dialogue » n'est pas seulement une modalité par laquelle nous échangeons des idées, c'est aussi une certaine façon d'être les uns avec les autres. Il ne s'agit pas simplement d'une prédisposition positive, mais d'une pratique collective, qui reste à développer. Un dialogue signifie que nous ne supposons pas que nos propres lieux, acceptations, concepts et modes de présentation doivent être adoptés par d'autres. Tout en restant fidèles à nos propres projets de recherche nous devons nous assurer que nous nous exprimons dans une langue et un format qui rejoignent tous les membres de l'équipe. De même, nous devons être disposés à faire un effort pour adapter nos propres méthodes préférées d'écoute et de réflexion de sorte que nous retirerions le maximum des présentations de collègues faites dans une langue ou un format différents du nôtre.

Nous rencontrons également un défi particulier au plan de la **communication linguistique**. Le choix des langues de communication (français, anglais et/ou langues autochtones) pose inévitablement des problèmes de compréhension entre les membres de l'équipe, malgré les ressources importantes que nous consacrons à la traduction de nos écrits et à l'interprétation simultanée (français/anglais) de nos échanges lors de nos rencontres scientifiques. Sur le plan intellectuel aussi, la langue pose une difficulté particulière, notamment au plan conceptuel. L'usage de deux langues différentes rend parfois plus complexes aussi nos échanges avec les organisations qui nous appuient à titre de partenaires. Il ne s'agit pas de difficultés insurmontables, mais elles font parties des défis inhérents à la structure de notre équipe. Il faut par ailleurs être juste avec nous-mêmes et reconnaître que nous ne sommes pas seuls à les rencontrer dans l'espace canadien. Et que c'est un défi aussi pour tous les Autochtones dont la langue première n'est pas toujours le français ni l'anglais. C'est donc un défi commun. Cela signifie que nous devons rester ouverts, lors de nos rencontres, à l'usage d'autres outils de communication et à d'autres formes de présentation. On peut recourir à la musique, aux arts visuels, aux totems ou à tout autre support (par exemple les vidéos de danses, des cérémonies) chaque fois qu'ils sont jugés pertinents par les collègues qui y recourent.

Toujours sur le plan structurel, il ne faut pas non plus nier la difficulté que constitue en soi **l'intégration** d'une équipe comme la nôtre, on pense notamment ici au problème de la collaboration scientifique, mais également aux conditions d'intégration des étudiants aux travaux de l'équipe. Il faut permettre à chacun de contribuer, selon sa capacité, aux activités scientifiques du projet et veiller à définir des outils de communication qui renforceront le sentiment d'appartenance des chercheurs et des étudiants vis-à-vis de l'équipe.

Nous devons également faire face à un défi supplémentaire, celui de **l'accessibilité de nos travaux** et de nos conclusions. On pense d'abord ici aux intervenants engagés dans la question autochtone. Se pose ici la question de la mise en forme de nos travaux de manière à les rendre accessibles dans une forme vulgarisée. À une toute autre échelle, se pose aussi la question du partage des contributions entre les différents membres de l'équipe, de manière à ce que chacun soit informé des progrès accomplis par les autres, et que le travail de synthèse de nos travaux fasse l'objet d'une préoccupation continue.

Enfin, la réussite de notre projet dépend de la pleine participation et de l'engagement de nos **partenaires autochtones** ainsi que des collectivités qui ont partagé leurs idées, leur temps et leurs communautés avec notre équipe. Nous avons eu la chance de bénéficier d'un soutien et d'un engagement généreux. Leur confiance nous donne la possibilité d'élargir notre perspective, d'approfondir les leurs, et de reconfigurer nos priorités et nos objectifs par rapport aux leurs. C'est une occasion extraordinaire, non seulement, d'entendre, mais surtout d'écouter. Pour cela, nous devons faire en sorte que nos partenaires puissent nous aider à concevoir, à structurer et à mener à bien nos activités et nos rencontres afin d'optimiser leurs enseignements et de les arrimer à nos apprentissages. Notre relation vis-à-vis des Peuples Autochtones doit se concrétiser de manière à ce que leur rôle ne soit pas seulement celui d'« objet » de nos études. Nos recherches seront couronnées de succès quand nous réussirons à ne plus nous voir comme LE centre et à ne plus focaliser uniquement sur notre point de vue, de sorte que nous deviendrions, l'« objet » des recherches de nos partenaires.

Le second défi est d'ordre conjoncturel. L'issue de la dernière rencontre a pu laisser, au sein de certains membres de l'équipe, des inquiétudes sur les conditions de poursuite de notre travail collectif. Nous croyons proposer ici les avenues qui permettent un dépassement de cette conjoncture inhabituelle. Il ne s'agit pas seulement de se rassurer les uns les autres, même s'il s'agit d'un aspect indispensable du travail difficile que nous accomplissons ensemble, mais d'apprendre à travailler mieux les uns avec les autres. Souvent, dans projet collectif, ce n'est qu'une fois qu'il y a une certaine expérience concrète qu'il est possible de voir où les divergences intellectuelles et théorétiques se trouvent. Loin d'être un événement perturbateur, la conférence de mi-parcours représente un moment privilégié pour prendre conscience de certaines réalités, et pour initier un échange fructueux entre tous les membres de l'équipe pour les années restantes de notre projet.

Quelques principes nécessaires à la consolidation du projet et de l'équipe :

Il est apparu aux membres du Comité de coordination et de synthèse que cinq principes doivent sous-tendre notre collaboration : 1) Le **respect et l'écoute** pour toute personne commise dans le projet; 2) La **communication** et le dialogue entre les membres de l'équipe; 3) la **diffusion** la plus large possible des idées et des résultats de nos travaux; 4) la **participation** de tous et chacun au cheminement de l'équipe; 5) la **créativité** et le développement d'avenues inexplorées.

On peut élaborer longuement sur chacun de ces principes. Mais nous savons, au fond, ce que tout cela recouvre et implique, tant au plan des attitudes que de l'ouverture d'esprit. Ces fondements pourraient facilement servir de référence à toutes les collectivités engagées dans une même communauté de destin et le milieu scientifique ne fait pas exception à cette nécessité. Mais peut-être faut-il les rappeler aux moments plus difficiles. Ainsi, dans l'opacité, on se rapproche intuitivement les uns des autres. Indistinctement, les épaules se touchent.... se découvre alors une même communauté d'esprit.

Ces principes doivent cependant s'affirmer sur un plan très concret.

Solutions proposées :

S'agissant d'objectifs ambitieux et complémentaires, l'atteinte de ces objectifs suppose ainsi toute une série de pratiques et de stratégies différentes :

1. Il faut poursuivre la mise en œuvre de la structure d'animation de 3 ans telle qu'elle a été proposée à l'équipe lors de la dernière rencontre et s'assurer de la composition de comités capables de structurer l'animation de chaque thème. Notamment parce les groupes seront plus petits et par conséquent plus productifs.
2. Il faut donner le mandat aux comités organisateurs des conférences scientifiques qui auront lieu sur chaque thème d'ajouter des thèmes supplémentaires plus susceptibles de favoriser l'expression de la perspective autochtone. La terminologie servant à en définir les paramètres peut faire l'objet de discussions et/ou servir de point de départ à nos activités.

3. Lors des activités thématiques organisées par le projet, assurer la présence des organisations qui nous accompagnent à titre de partenaires autochtones.
4. Assurer que toutes les rencontres soient structurées autour du dialogue entre :
 1. Perspectives autochtones et perspectives non autochtones
 2. Multiples perspectives autochtones et multiples perspectives non-autochtones
 3. Les porteurs de perspectives des différentes disciplines
 4. Étudiants et professeurs
 5. Chercheurs et partenaires.
5. Que chaque rencontre envisage le recours à des pratiques d'animation favorisant ces échanges et la mise en avant de modalités de communication et de préparation qui favorisent l'échange et la proposition de commentaires constructifs. Favoriser le rôle des passeurs au sein de l'équipe.
6. Assurer que la communication soit favorisée dans au moins deux langues (français – anglais) lors des conférences organisées par et pour les membres de l'équipe, mais aussi pour les partenaires. Prévoir ainsi le recours aux langues autochtones.
7. Qu'à cette fin, les participants soient toujours invités à fournir un résumé dans une autre langue que celle pour laquelle leur communication a été préparée. L'équipe verra à assurer la traduction de ces résumés chaque fois que la chose est nécessaire pour soutenir l'échange.
8. Que lors des conférences que nous organisons, nous demandions aux membres bilingues de notre équipe de faire un résumé des communications de chacun des participants à partir des textes qui auront été produits avant la conférence. Que cette pratique remplace l'interprétation simultanée qui reste forcément trop approximative, même si l'équipe ne renonce pas à l'idée d'y avoir recours à certaines occasions.
9. S'assurer que la communication entre les membres du Comité de coordination et d'orientation (*Steering Committee*) se fasse dans les deux langues et qu'il y ait, au besoin, traduction de chacune des interventions.
10. Dans la dernière année du projet, donner au Comité de coordination le mandat de proposer des processus et des concepts spécifiques susceptibles à la fois de traduire la perspective autochtone ou la définition d'orientations ou de pratiques communes aux Autochtones et non Autochtones et nécessaires à la définition des principes de la gouvernance autochtone.
11. Prévoir la constitution d'un Comité de coordination élargi (incluant d'autres membres de l'équipe) afin de travailler sur la synthèse dans le cadre de la dernière année du projet.
12. Faire que, selon les thèmes de recherche, des textes soient produits dans une langue, un langage et dans des formes qui facilitent leur diffusion auprès des

auditoires visés dans chaque cas. Que ces auditoires puissent être, selon le cas, des auditoires académiques ou non-académiques.

13. Faire suivre toutes ces propositions à tous les membres de l'équipe pour fin de consultation.

* * *

Nous savons tous d'expérience que les idées comme les idéaux (à commencer par ceux qui visent à renforcer la collaboration scientifique ou la mise en commun d'efforts venus de partout) ne valent que dans leur expression concrète et relationnelle. Ce que nous proposons ici interpelle particulièrement les responsables des thèmes prévus dans le plan de trois ans, que nous nous sommes donné. Mais nous sommes tous invités à contribuer à ce dialogue, qui est au fondement de notre projet. Celui-ci comporte une dimension intellectuelle, mais aussi, une dimension sensible, c'est-à-dire un engagement fondé sur la nécessité de l'écoute et sur la préoccupation constante d'être réellement compris. Tenter de comprendre quelque chose ensemble, plutôt que d'être seul à avoir raison. C'est l'essence de la vie collective - une essence à laquelle nous nous sommes tous commis par notre implication dans cet projet des Grands travaux de recherche concertée.